

CONVERSATION VILLAGEOISE

En 2012, une consultation d'architectes est organisée concernant une intervention à mener dans le centre de Saint-Nicolas-de-Véroce, village rattaché à la commune de Saint-Gervais-les-Bains. Elle concerne trois «petites» architectures auxquelles on n'accorde en général que peu d'attention, considérant qu'il n'y a pas d'enjeu : il s'agit de projeter un édifice permettant de loger le bureau de l'École de Ski Français (E.S.F.), de lui associer un abri couvert en forme de grenette, et de refaire la devanture de l'épicerie communale située à côté. C'est aussi l'occasion de déplacer un ancien poste transformateur électrique qui encombre l'espace, et de redonner un sens à ce secteur du village.



ARCHITECTURE & PATRIMOINE

Jusque-là, l'accueil de l'E.S.F. s'effectuait dans une construction exiguë et provisoire, et la devanture de l'épicerie réalisée en extension sur le devant d'un chalet du XX^e siècle, relevait d'ajouts successifs qui la rendaient non accessible, et peu fonctionnelle. Pour des raisons liées aux difficultés de résolution de servitudes de passage, les travaux ont été menés en deux phases : l'E.S.F. et la grenette en 2013 et la devanture de l'épicerie en 2017. Trois «petits» projets donc, en termes de dimensions (l'E.S.F. ne dépasse pas 50 m²), mais trois projets importants pour le cœur de ce village habité et touristique qui fait face au Mont-Blanc, à une altitude de 1250 mètres environ [figure 1]. D'implantation ancienne située sur l'ancienne route menant, par le col du Bonhomme, vers la Savoie et les passages vers l'Italie, il exploite une terrasse entre des affleurements rocheux, encore bien visibles de nos jours.

La paroisse est née de la réunion progressive de deux hameaux, celui de Véroce plus regroupé dans la pente, et celui de Saint-Nicolas plus linéaire sur le replat. Le plan cadastral de 1899 [figure 2] montre bien cette disposition et indique les quatre bâtiments publics ou religieux (repérés en bleu) qui caractérisent aujourd'hui encore ce village au sein du bâti vernaculaire. L'église baroque de Saint-Nicolas (début du XVIII^e siècle) est classée Monument Historique. Bâtie sur un escarpement, elle marque l'accès nord du village, et s'accompagne du presbytère qui la jouxte. La tour-clocher avec son bulbe, accentue l'effet de signal ponctuant ainsi le versant. Si l'on se replace dans le système des voies anciennes, c'est un principe scénographique adapté à la topographie de la vallée qui rythme les parcours, ponctuation tout aussi visuelle que sonore et temporelle, si l'on associe à l'élançement des masses bâties le rythme journalier des cloches se répondant de part en part.

Au-delà d'une image de chansonnette, les églises de Saint-Gervais et de Saint-Nicolas, ainsi que leur guirlande de chapelles ou d'oratoires, distribués dans l'ensemble des hameaux habités au XVII^e siècle, révèlent une façon multiscalaire et particulière d'habiter cette montagne, autrefois moins hospitalière. Enfin, l'orientation de cette église la rend déterminante pour l'organisation du village dont elle guide, en un certain sens, l'évolution dans l'axe de son portail, vers le sud.

Cette présentation peut sembler nous éloigner du sujet. Pourtant elle rappelle l'attention globale avec laquelle il faut aborder ces territoires qui sont

le fruit d'une histoire longue et d'une manière d'habiter la montagne extrêmement réfléchie. La mairie-école est construite dans la deuxième moitié du XIX^e siècle (aujourd'hui Office de tourisme et toujours école), avec ses encadrements de granite très représentatifs de l'exploitation des blocs erratiques, technique maîtrisée par les maçons transalpins venus au XIX^e siècle. Son implantation est médiane, témoignant de la recherche possible d'un équilibre et d'une centralité appréciable pour cet édifice majeur de la vie publique.

À l'origine, il n'y a pas de réelle place de village. Ce sont les prés en replat qui bordent la voie principale qui accueille les fêtes locales, comme le montrent d'anciennes cartes postales.

Progressivement une centralité s'instaure au XX^e siècle, organisée autour de la mairie-école, d'un petit parking et de quelques commerces. Cette situation perdure jusqu'au début du XXI^e siècle, date à laquelle la commune, avec l'aide du CAUE de la Haute-Savoie, décide alors de requalifier cet espace en s'appuyant sur la programmation présentée ici.



Fig. 4. Détail des rives des pignons de l'E.S.F. et de la grenette.

L'architecture des petites constructions ordinaires se confronte aux échelles plus importantes et situées des édifices majeurs (église, mairie), comme à celle des anciennes fermes ou de la gare de départ du télésiège. L'architecture mineure et le centre bourg s'interrogent ainsi mutuellement [figure 3] au service d'un aménagement de l'espace refléchi autour de deux principes : celui des relations instaurées entre la disposition des édifices et celui de la matérialité associée au dessin des détails.

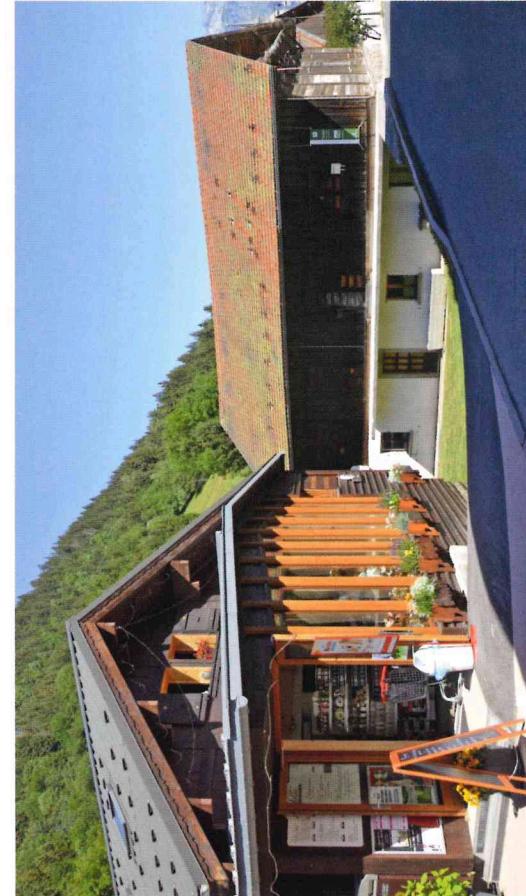
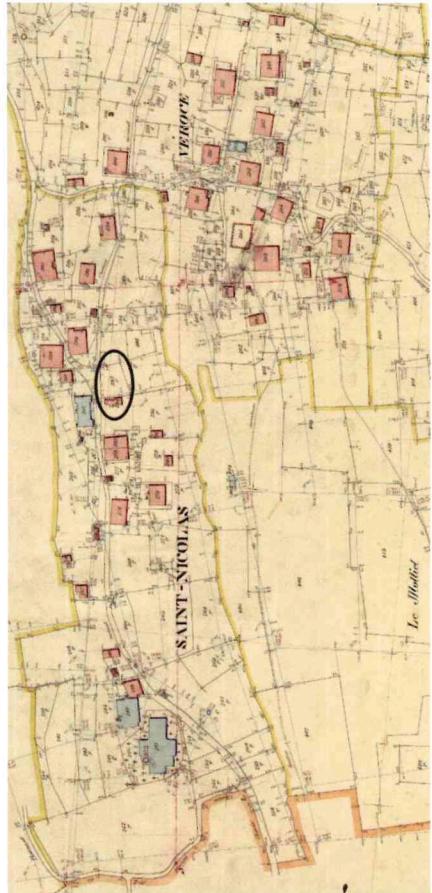
Dans le village, le registre des éléments architecturaux évolue peu : formes fortes, simples et élémentaires, parmi lesquels les toits, les murs de pierres ou parois de bois, les pignons, les sens des faîtes... déterminent des constantes longues déclinées selon quelques types familiers, fermes, chalets, pensions de famille, hôtels, remises, y compris les édifices plus exceptionnels.

À Saint-Nicolas, où habitent des résidents permanents et secondaires (souvent depuis plusieurs générations), tout le monde est très attentif à cette continuité. Les trois projets déclinent donc des formes «iconiques», mais avec des variations contemporaines, en lien avec l'organisation concrète des lieux. Bien que décalées dans le temps, les interventions ont été pensées ensemble, dans l'esprit d'une conversation villageoise.

L'attention portée aux détails [figure 4] tient compte de la petite taille des édifices, et est mise au service d'une valorisation de la centralité. Ainsi, exemple parmi d'autres, un matériau unique, le zinc, est-il utilisé pour réunir les couvertures tout en développant des résolutions variées. Trois principes architecturaux sont développés pour instaurer des relations rythmiques en face du volume de l'ancienne mairie. Le plan massé, à base carrée de l'E.S.F., avec son pignon à large débord de toit, stabilise. La grenette est plus structurelle, avec une ossature en bois moisés, et des chevrons portant ferme, comme déposés sur celle-ci. La devanture de l'épicerie décline une file de potelets qui suit le parcellaire et introduit un angle (ou pincement) dans l'alignement de la rue [figure 5].

Ajoutons quelques points essentiels à la compréhension. Le budget est très encadré, alors même que les exigences réglementaires ou techniques sont les mêmes que pour de plus gros bâtiments. Le stationnement des véhicules, donnée importante tenue des usages quotidiens des habitants permanents (relais postal, épicerie, école, etc.) est pris en compte mais sans chercher à «régruler» les lieux, préférant moduler les usages en fonction des variations saisonnières.

Fig. 2. Extrait du cadastre de Saint-Nicolas, 17 janvier 1899. En noir, l'ellipse figure l'emplacement des trois projets. Feuille n° 3, cote 3 P 37788 - Archives départementales de la Haute-Savoie.



[en bas] Fig. 3. Conversation villageoise [ci-dessous] Fig. 4. Détail des rives des pignons de l'E.S.F., la grenette et la devanture de l'épicerie.

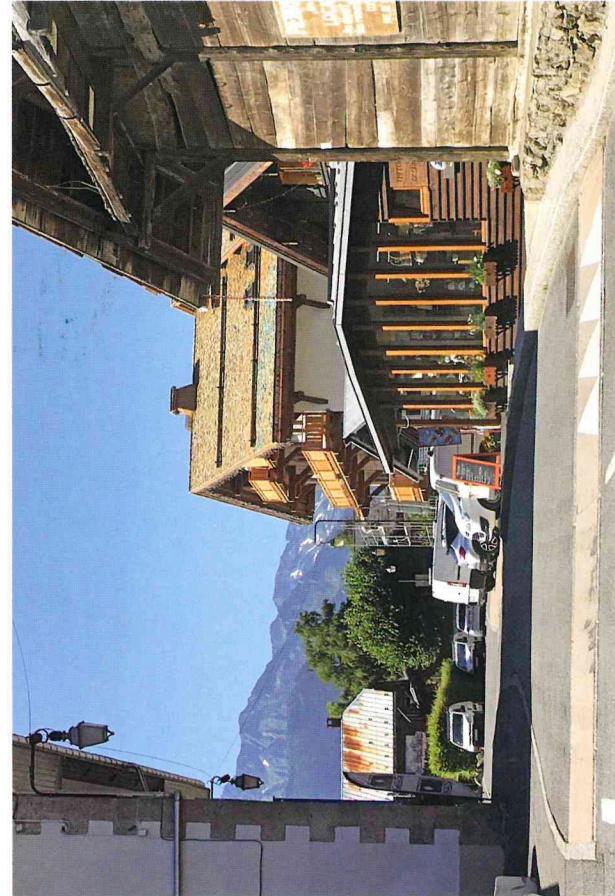


Fig. 1. Vue des trois réalisations de l'E.S.F., la grenette et la devanture de l'épicerie.

